

20 nov 2002 -16:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion](#)

Prime d'intégration

Sur proposition de M. Luc Van Den Bossche, Ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal octroyant une prime d'intégration à certains agents des administrations de l'Etat.

Sur proposition de M. Luc Van Den Bossche, Ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal octroyant une prime d'intégration à certains agents des administrations de l'Etat.

Concrètement, ce projet d'arrêté octroie chaque année, à partir de 2002, une prime de 100 euros aux membres du personnel statutaire et contractuel du niveau D (niveaux 4 et 3).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe